

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Arguments 12

L'emploi

- Economie -

Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2012

Démocratie & Socialisme

40 000 personnes supplémentaires (demandeurs d'emploi de la catégorie A, sans aucune activité) se sont retrouvées au chômage en juillet. 5 millions de personnes (si l'on intègre, les demandeurs d'emplois des catégories B et C, ceux qui subissent une activité réduite) sont aujourd'hui demandeurs d'emplois dans notre pays.

Les réponses du gouvernement de Jean-Marc Ayrault ne sont pas, hélas, à la hauteur de ce drame.

Les 500 000 « contrats de génération »

Ils permettront à un employeur de bénéficier d'un allègement de cotisations sociales dès lors qu'il embauchera un jeune de moins de 30 ans en CDI et qu'il acceptera, dans le même temps, de maintenir l'emploi d'un salarié de plus de 55 ans qui accompagnera ce jeune.

Mais chacun sait bien qu'à avec ce type de contrats, l'effet aubaine est considérable. Les entreprises se contentent d'embaucher les jeunes qu'elles auraient de toute façon embauchés et de maintenir dans l'emploi des salariés de 55 ans qu'elles auraient de toute façon gardés. Mais, au passage, elles empochent les allègements de cotisations sociales.

Pour l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), ce dispositif permettrait de créer seulement 48 000 à 99 000 emplois. Très loin des 500 000 annoncés par Michel Sapin.

Les 150 000 « emplois d'avenir ».

Là encore, l'effet d'aubaine jouera. Moins fortement, mais il jouera. L'OFCE estime à 107 000 seulement, le nombre d'emplois créés.

Ces deux catégories de contrats aidés, emplois sont bien sûr une avancée. Mais quand le chômage augmente de 30 000 à 40 000 par mois, que les plans sociaux se multiplient, que l'économie non seulement ne crée pas d'emplois mais en détruit (11 700 postes perdus dans le secteur marchand selon l'Insee au cours du 2ème trimestre), c'est très loin d'être suffisant.

Il faut regarder la réalité en face. Au mieux, les deux dispositifs mis en place par Jean-Marc Ayrault permettront-ils de créer 200 000 emplois (en cinq ans, en deux ans si leur mise en place s'accélère). Le nombre de chômeurs (à son rythme actuel) augmente, lui, de 30 000 à 40 000 par mois, c'est-à-dire de 360 000 à 480 000 par an. Le compte est bien loin d'y être.

L'expérience le montre, il n'existe que deux méthodes pour créer des emplois.

A court terme : la croissance

Elle ne sera malheureusement pas de sitôt au rendez-vous. Au contraire, le plan de rigueur mis en place par notre gouvernement va encore plus plomber la croissance et donc aggraver la situation de l'emploi.

Après avoir annoncé 1,2 % de croissance en 2013, notre gouvernement ne parle plus maintenant que de 0,8 %. Le « consensus des économistes » se limite à 0,3 %. Il faut pourtant atteindre une croissance de 1,5 % pour commencer à créer des emplois.

C'est pourquoi la motion 3 propose de relancer tout de suite la croissance.

Sur le moyen et le long terme : la réduction du temps de travail

Au cours du XXe siècle, le temps de travail légal est passé de 70 heures par semaine à 35 heures. Imaginons le niveau du chômage si le temps de travail était toujours de 70 heures.

Les emplois qui le mieux ont résisté aux aléas de la conjoncture, depuis 10 ans, ce sont les 400 000 emplois créés grâce à la loi sur les 35 heures de Lionel Jospin.

C'est pourquoi la motion 3 propose de ne pas céder aux sirènes du MEDEF et de la droite qui ont fait des 35 heures une tragédie alors que cette mesure est certainement la meilleure qu'ait prise la gauche depuis la retraite à 60 ans (une autre façon de réduire le temps de travail).

C'est pourquoi la motion 3 propose que la durée réelle du temps de travail hebdomadaire soit la plus proche possible de la durée légale de 35 heures.